

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Le service public face à la modernité

Lors de la campagne No Billag, on a beaucoup parlé de «service public», comme si cette notion allait de soi. Il n'est pourtant pas facile d'en discerner les contours.

On pourrait dire que le service public se situe quelque part entre les tâches fondamentales de l'Etat (défense armée du territoire, ordre dans les rues, administration de la justice) et l'initiative privée. Les ancêtres du service public sont le four banal, la batteuse du village, le service du feu, les chemins vicinaux.

Les services publics ne font pas partie des tâches «régaliennes», mais répondent bel et bien à un intérêt collectif. En ce sens, même s'ils sont d'origine privée, le responsable politique, Etat, commune ou groupement de communes, ne saurait s'en désintéresser. Il peut en assumer directement la charge ou la confier, sous conditions, à des concessionnaires privés ou semi-privés. La principale condition est que ce service soit accessible à tous.

Cette exigence d'universalité fait que le service public n'est souvent pas compatible avec les lois du marché. La route qui mène au chalet d'alpage, l'hydrante, avec ses kilomètres de conduite tirés jusqu'à la ferme foraine, le trans-

port en hélicoptère de l'alpiniste égaré et frigorifié sont nécessairement déficitaires. Cela ne les rend pas moins nécessaires. En d'autres termes, tout service public est pris en charge, totalement ou en partie, par les finances publiques.

Le sol du pays doit être habité, il doit être cultivé, il doit être défendu. En ce triple sens, le réseau routier est un service public. Si les derniers mètres peuvent être construits et entretenus aux frais du propriétaire qui en use seul, il semble normal que chacun ait accès à un réseau public cohérent, entretenu, signalisé, éclairé et déneigé.

Recevoir ou expédier des lettres et des appels téléphoniques, accéder aux médias électroniques et à internet, tout cela fait aujourd'hui partie des activités politiques, économiques et sociales ordinaires. Les décisions de l'Etat doivent être portées à la connaissance de chaque citoyen où qu'il se trouve et dans un délai utile, que ce soit pour s'y conformer ou pour lancer un référendum. C'est dire qu'à plus d'un titre, la poste est un service public, même si certaines de ses activités annexes, comme la vente de livres sur le développement personnel, de feutres de couleurs ou de cartes représentant le

jet d'eau de Genève, n'en font pas vraiment partie.

L'Ecole doit-elle être un service public? Elle ne l'a pas toujours été. Le fait est qu'aujourd'hui, savoir lire, écrire et compter est une nécessité de la vie quotidienne. De surcroît, dans un régime fondé sur l'opinion, l'Ecole est le milieu adéquat pour éduquer le citoyen aux «valeurs» fondatrices du régime. C'est cohérent, quoi que valent ces valeurs.

L'ampleur des réseaux hospitaliers, le nombre de médecins et du personnel soignant, les montants drainés par les assurances maladie et accidents, la croissance accélérée des médecines scolaires et du travail font de la santé le plus enchevêtré des services publics, le plus intrusif et le plus coûteux.

Il arrive aussi qu'un service public ait une fonction protectrice, pour ne pas dire protectionniste. Quoiqu'on pense des tendances idéologiques de la SSR, on ne peut nier que celle-ci offre un point de vue suisse sur la Suisse et sur l'information internationale, qu'elle assure aux cantons romands un soutien financier particulier qui exprime et renforce la solidarité fédérale, enfin, qu'elle nous protège, au moins un peu, contre les animateurs mégalomanes et les nuisances télé-alitaires des grandes chaînes privées commerciales.

L'évolution des techniques entraîne celle des services publics. Elle en étend continuellement le champ, comme on le voit dans le domaine des transports et des télécommunications. Elle en augmente indéfiniment les coûts, comme on le voit dans le domaine hospitalier. Elle en augmente aussi les risques, comme on le voit avec la production de l'énergie électrique.

En résumé, le terme de service public désigne une intervention durable de l'Etat dans des domaines très divers qui ne relèvent pas, si ce n'est marginalement, de ses tâches essentielles, mais auxquels l'ordre public, l'idéologie dominante ou l'évolution technique impose que tout citoyen puisse accéder. La notion reste floue.

Et ce flou s'augmente du caractère imprécis et mal maîtrisé de la modernité. Dans ce monde où tout semble nous échapper, les services publics sont facilement tentés de perdre de vue leur raison d'être – servir – et leur statut – public – pour se laisser aller au gré de leurs pesanteurs, certains en fusionnant peu à peu avec l'administration (santé), d'autres en se laissant intégrer à une perspective économique supranationale (électricité), les derniers, enfin, en se transformant imperceptiblement en Etat dans l'Etat (SSR). Il revient aux politiques de sauvegarder la double ligne du service et du public.

Olivier Delacrétaz

Le Gymnase de Beaulieu fête mai 68

Nous arrivons au mois de mai 2018, juste cinquante ans après celui de 1968 auquel l'humanité doit tant. On peut redouter le pire à l'occasion de cette commémoration, qui va sans doute nous intoxiquer durant de longues semaines. Mais on ne s'attendait pas à ce que le Gymnase de Beaulieu ouvre les feux à sa singulière manière.

Il a organisé le 20 avril une demi-journée consacrée à «revisiter» mai 68, sous le slogan «Contester, revendiquer, réinventer». Cela commence par un film d'Alexandre Mayenfisch, ancien du Comité d'action cinéma (CAC), qui s'efforçait de soulever Lausanne au début des années 1970, puis adhèrent à un «mouvement révolutionnaire» (nous dit sa notice biographique), auteur notamment de *L'usine* (sur l'entreprise Iril) et de *Un délai de 30 ans* (sur le droit à l'avortement)

Puis venait l'hôte d'honneur – puisqu'il était un des héros de 68 – Alain Krivine, communiste, puis trotskyste, puis fondateur ou membre de divers partis d'extrême-gauche, dont le Nouveau Parti Anticapitaliste en 2009.

Ensuite, des exposés, des témoignages ou des débats permettaient d'entendre:

- Jacqueline Heinen, professeur émérite de sociologie en France et adepte de la Ligue marxiste révolutionnaire, à laquelle elle consacre un livre à paraître ce printemps;
- Yves Tenret, qui, jeune, appelait à l'émeute; maintenant, «fidèle à son projet, il mène une vie hors norme»;
- Francis Reusser, un ancien du CAC lui aussi, passé à Ruptures pour le communisme, qui a rappelé ces années lumineuses dans un film de 2003;
- Marie-Claude Hofner, médecin, contestataire à l'époque de ses études et aujourd'hui membre de Solidarités;
- Thérèse Moreau, auteur notamment de *Vers une éducation non sexiste*, qu'on présente comme féministe et pacifiste.

Face à cette belle brochette gauchisante, qui donc présentera un autre point de vue sur mai 68? Personne! C'est ainsi qu'il convient, en toute objectivité, de former l'esprit critique de nos gymnasiens.

J.-F. C.

Fake news

La grande presse a diffusé récemment deux informations non pas simplement déformées ou orientées, comme cela arrive fréquemment, mais objectivement fausses.

La première, c'était l'annonce fracassante de la famille d'Arnaud Beltrame qui refusait que des municipalités tenues par le Front National donnent à des rues ou des édifices le nom du jeune gendarme tué lors de la prise d'otage terroriste de Trèbes. Le titre «La famille Beltrame met un vent aux municipalités FN» s'est répandu sur la toile comme une traînée de poudre. Le jour suivant, les médias annonçaient avec beaucoup de discrétion que la famille Beltrame avait formellement démenti cette information¹. Le texte initial de la *fake news*, non corrigé, reste encore visible sur de nombreux sites internet.

Le second cas, c'était l'annonce non moins fracassante selon laquelle l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) avait «confirmé l'origine russe» du poison utilisé contre l'ancien agent double

russo-britannique Sergueï Skripal. Le titre «L'OIAC confirme que le poison était d'origine russe» a rapidement fait le tour du monde. Mais quelques esprits curieux sont allés lire le rapport de l'OIAC et ont constaté que celui-ci ne confirmait que «l'identité du produit chimique» (*the identity of the toxic chemical*), sans évoquer son origine. Quelques questions posées à ce sujet ont amené l'Agence France Presse à publier une version corrigée de son communiqué, puis le journal *Le Monde* et quelques autres ont rapidement modifié leurs articles, en laissant seulement subsister des allusions à la probable responsabilité de Moscou². Le titre fallacieux, lui, reste encore bien visible sur la plupart des sites internet.

P.-G. B

¹ https://www.francetvinfo.fr/politique/front-national/la-famille-d-arnaud-beltrame-ne-veut-pas-que-son-nom-soit-donne-a-des-rues-de-municipalites-fn_2712344.html

² <https://www.les-crisis.fr/affaire-skripal-fake-news-a-la-une/>

Les alexandrins d'Anorexie

Anorexie, déesse impérieuse et méchante, n'éprouve aucun désir, si ce n'est celui de traîner aux Enfers certaines jeunes filles dont elle hait la nature corporelle. Là-bas, avec leur consentement et leur collaboration efficace, elle les consume petit à petit, en les affamant.

Charlotte Monnier, connue de nos lecteurs, a été la proie d'Anorexie :

*Mes os s'étaient mués en barreaux de fer blanc
Et ma peau translucide en lambeaux transparents.*

Mais elle lui a échappé. Charlotte n'est pas devenue un pur esprit, acceptant après un long combat de laisser naître son corps de femme.

De dix ans d'épreuves, elle est sortie plus forte. Elle a appris le métier de comédienne. Les meilleurs maîtres parisiens lui ont enseigné à déclamer les alexandrins pour lesquels elle a conçu une passion si forte qu'elle s'est mise à en composer. Dans une petite pièce de théâtre, elle en a rassemblé plus de six cents pour raconter ses démêlés avec Anorexie et sa vilaine fille, Aménorrhée.

Ce n'est pas un mince (mince!) exploit. Charlotte a osé s'approprier une forme ancienne pour dire des choses très modernes et très crues. Elle a acclimaté l'équilibre et la musique du vers de douze syllabes dans un lieu où règnent désordre, folie et orgueil.

Soyons justes : des poètes de notre temps, tels Jean Genet, Jacques Réda et Michel Houellebecq, se sont essayés à l'alexandrin. Par la grâce de celui-ci, le dernier nommé a même transfiguré son congélateur et les caddies de supermarché...

La pièce de Charlotte s'intitule «Et toi, t'es là pourquoi?». C'est la

question rituelle que se posent mutuellement les résidents des asiles psychiatriques. Charlotte «était là» parce son indice de masse corporelle était si bas qu'elle mettait sa vie en danger. Elle martyrisait son corps, effaçait les traces de sa féminité naissante pour demeurer dans le cocon de l'enfance, détestant si fort le sang menstruel qu'elle réussit à empêcher ses règles de survenir (l'aménorrhée).

Pour des raisons qu'il ne s'explique pas, l'auteur de ces lignes a fréquenté des jeunes filles anorexiques, surtout dans les clubs de sport. L'une d'elles parcourait des kilomètres sur les tapis de course et soulevait des poids sans proportion avec sa taille fine, souhaitant éliminer les grammes en trop... qu'elle n'avait pas. Chaque samedi, elle offrait au soussigné des barres de céréales délicieuses qu'elle confectionnait elle-même tout en ne les savourant jamais. Elle s'affamait et nourrissait en abondance sa famille et ses amis. Le gras, c'était bon pour le vulgaire. Après avoir lu quelques bouquins sur l'anorexie, le soussigné comprit enfin que le don de nourriture n'était pas seulement un signe d'amitié, mais aussi l'effet d'un jeu pervers.

L'anorexie a des aspects sociaux et philosophiques. L'anorexique prend sa revanche sur la consommation obligatoire et exhibe les tares de la modernité tardive : l'hypertrophie de la volonté primant sur l'intelligence et la contemplation, le goût de la compétition effrénée, le refus du corps souffrant, la haine des sexes, la difficulté des rapports entre hommes et femmes.

Charlotte a éprouvé dans ce qui lui restait de chair ces refus et ces contradictions. Le miracle est qu'elle ait su détourner de l'autodestruction son besoin de maîtrise, pour le diriger vers l'expression artistique.

La jeune femme fait en quelque sorte de l'«egothéâtre». Elle parle d'elle, s'adresse à sa mère, à son père et à son frère qu'elle a tant fait souffrir, mais ne se pose pas en victime. Elle fut un bourreau, le sien et celui de sa famille. Le soussigné se souvient de Charlotte au bistrot, n'extrayant pas une tranche (pas même un cornichon) de l'assiette de viande séchée qu'elle avait pourtant commandée elle-même.

Charlotte a osé s'approprier une forme ancienne pour dire des choses très modernes et très crues.

La demoiselle ne cache rien : son effroi devant le gras, ses ruses et ses «techniques» pour cacher le sang menstruel, la crainte des calories contenues dans la dentifrice, son enlaidissement, sa vulnérabilité en amour, son orgueil :

*Pour amputer ce corps qui vous est dégueulasse
Vous l'auriez soulagé de tout ce qui dé-passe.*

[...] *Soyons sérieux et sains. Non, un sac d'os n'a rien*

Même strictement rien de rien de désirable.

Un squelette ambulante n'a rien de baissable.

Il fait peur et fait fuir. Je ne peux en vouloir

*A tous ceux qui n'ont pas aspiré à savoir
D'où venait ma maigreur et par quel désespoir*

Je pouvais en venir à refuser de boire.

Certes Charlotte a aujourd'hui belle apparence et aime à nouveau son corps. Certes l'humour et la versification mettent l'affreuse aventure à une certaine distance. Un petit ma-

laise demeure pourtant chez le lecteur et bientôt spectateur. Charlotte est de son siècle, elle en exprime les obsessions : le moderne n'admet pas que la société se construise autour de la différence des sexes et de leur complémentarité. Il y a comme une incapacité de s'accommoder de la féminité et de la virilité. Les vers de Charlotte sont agréables à entendre, ils charment nos sens, tout en comportant quelques légers défauts sur lesquels nous ne chipoterions même pas si ceux-ci ne nous adressaient une sorte de message caché : les césures sont parfois... déréglées, et ne tombent pas toujours au bon endroit ; les rimes... masculines et féminines ont quelque peine à alterner.

L'anorexie est la recherche intrinsèque, et au fond diabolique, de la perfection. Charlotte en est guérie, il est heureux que la maîtrise absolue ne soit pas au rendez-vous. C'est la preuve que la jeune femme est de retour parmi les simples humains. Sa fierté d'appartenir au beau sexe s'affirme et la détourne du féminisme vengeur :

Est-ce qu'être une femme aimante et vulnérable

Peut-être plus qu'un homme, est-ce si condamnable?

Les alexandrins de Charlotte gagnent à être dits et entendus. Aussi invitons-nous nos lecteurs à aller la voir sur scène¹, bien en chair et en os, en train d'interpréter ses vers.

Jacques Perrin

¹ La pièce n'est pas seulement une déclamation. Le chanteur Jérémie Kisling a apporté son concours à Charlotte. Il l'accompagne musicalement et a créé des chansons pour l'occasion. Le spectacle sera donné le 11 mai à Vevey, le 12 mai au Lapin Vert à Lausanne et le 1^{er} juin à Orbe, chaque fois à 20h30. Réservations à l'adresse ettoiteslapourquoi@gmail.com.

Nouvelles monarchiques britanniques

Pierre de Savoie était l'oncle par alliance du roi d'Angleterre Henri III. Se souvenant des liens entre le Petit Charlemagne et le fils de Jean sans Terre, lui-même successeur de Richard Cœur de Lion, le Vaudois ne peut que se réjouir des nouvelles soufflées depuis quelques mois par le *Times* et le *Guardian*, voire par l'ignoble *Sun*.

On apprendra tout d'abord le prochain mariage de *His Royal Highness* Henry de Galles, Harry pour les intimes, avec Mademoiselle Meghan Markle, une actrice américaine révélée dans la série *Suits*. Le prince a définitivement réussi à faire oublier l'image de trublion fêtard qu'il s'était fabriquée dans son adolescence.

Il a brillamment servi par deux fois en Afghanistan. Aujourd'hui, il consacre une grande partie de son énergie à la réinsertion des vétérans blessés au combat.

Ensuite, on se réjouira de la naissance, lundi 23 avril 2018, du troisième *Royal baby*, fils du Prince William et de Kate née Middleton, duc et duchesse de Cambridge. A l'heure où nous mettons sous presse, son prénom est encore inconnu. Sa place dans l'ordre de succession ne fait en revanche aucun doute. Le garçon sera le cinquième. Harry se voit une fois encore relégué d'une place !

Deux jours plus tôt, le 21 avril, Elisabeth II avait fêté son 92^e anniversaire. Depuis le 9 septembre 2015, elle détient le record du règne le plus long, devant Victoria. La question de son influence politique réelle demeure un intarissable sujet de débat pour les observateurs de la vie politique anglaise. Il suffit d'égrainer quelques dates pour tirer de sa vie une véritable leçon.

En plein *Blitz*, à Noël 1940, la future reine, alors âgée de 14 ans, s'adresse aux enfants du Royaume : «Nous savons, chacun de nous, que tout se terminera bien.» En 1947, son cousin, Lord Louis Mountbatten, organise la parti-

tion de l'Inde et rend son indépendance au Joyau de l'Empire. Elisabeth perdra ce parent dans un attentat à la bombe de l'IRA en 1979. Couronnée le 2 juin 1953, mais en fonction depuis le 6 février 1952, la Reine Elisabeth a eu pour premier *Prime Minister* nul autre que Winston Churchill *himself*. Le 13 juillet 2016, Theresa May – dont on peut penser ce que l'on veut – empruntait les mêmes couloirs que le céléberrime homme d'Etat. Cet événement traditionnel de la vie politique anglaise a fonctionné pour le soussigné comme un dé clic : soudain le Brexit, entre les bombes allemandes et la perte de l'Inde, la nomination de Churchill et la guerre civile irlandaise, acquérait une dimension toute relative, en décalage total avec l'hystérie pro-européenne catastrophiste du Continent.

Mais il y a mieux encore... Le 19 avril 2018, la Reine Elisabeth a prononcé le discours d'ouverture de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth. Dès la première minute de son intervention, elle a évoqué la mémoire de son père, George VI, le roi bègue de la Seconde Guerre mondiale, fondateur du Commonwealth. Elle a ensuite rappelé l'engagement de sa famille dans les différents projets portés par l'organisation. La sou-

veraine a enfin conclu en adoubant le prince de Galles comme son successeur à la tête du Commonwealth : «Il continuera le travail commencé par mon père en 1949.» La reine ne se cite même pas. Elle s'efface entre son prédécesseur et son successeur. Seules comptent la continuité et la durée. Cette simple affirmation est la raison d'être de la monarchie britannique. Elle est une magistrale leçon de politique : les gouvernements se renversent et passent, le roi ne cesse de régner. Il est le Pays dans la durée. Définitivement, Elisabeth II fait de la politique.

Félicien Monnier

Othon de Grandson

M. Alain Corbellari donnera une conférence le jeudi 3 mai à 18h00 au Palais de Rumine, Musée de Zoologie, auditoire XIX sur *Othon de Grandson ou comment concilier chevalerie et poésie au XIV^e siècle*. Un article consacré au chevalier poète paraîtra dans une prochaine *Nation*.

Réd.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Des bombes pour communiquer

Le 15 avril au matin, nous apprenions que l'oncle Sam avait fait usage de ses missiles, tout beaux tout neufs, fraîchement sortis d'usine, le verni de finition à peine sec, contre la Syrie. C'est en substance par ces mots que le président Trump, avec son tact diplomatique habituel, avait fièrement décrit son arsenal prêt à frapper, sur *Twitter* comme habituellement. Il n'est ici presque pas la peine de parler de l'attaque chimique ayant servi de prétexte, ce genre d'événement survenant toujours au moment opportun pour les États-Unis, lorsque qu'ils sont face à une situation politique internationale à leur désavantage. En l'occurrence, ils n'étaient pas les seuls, le Royaume-Uni et la France ayant cru bon de se joindre à cette manifestation de force.

Mais que s'est-il passé vraiment? Nous ne pensons pas que l'on puisse répondre à cette question, tant nous avons l'impression d'être en présence d'une fabrique de l'information, du côté de l'Otan comme de la Russie. En effet, les nouvelles provenant de ces deux bords sont la plupart du temps fort contradictoires. D'un côté, on apprend qu'une attaque chimique a eu lieu le 7 avril à Douma. Cette localité vient d'être reprise par les forces syriennes, qui sont mises en cause. Décidément, les succès remportés contre

les islamistes par le régime de Bachar deviennent insupportables, d'autant plus qu'ils sont la preuve indirecte de la puissance retrouvée de la Russie. Cette attaque arrive donc à point. De son côté, le camp russe nie en bloc et «met en garde» contre une réaction irréflective de l'Otan, qui provoquerait une escalade de violence et risquerait de faire entrer les USA dans une guerre ouverte contre la Russie.

Cependant, il a semblé chez nous que l'unanimité n'était plus de mise. Nos médias ont parlé d'attaque chimique «présumée», et continuent actuellement d'utiliser cette nuance. On a senti de manière générale une certaine réticence à cautionner aveuglément un nouveau déferlement de bombes occidentales, dont les capacités à imposer la démocratie ne font plus illusion. S'il y a bien une chose sur laquelle tout le monde s'accorde, c'est que la Syrie a beaucoup souffert de la guerre, et pas seulement à cause de Bachar el-Assad. De plus, il ne faudrait pas encore une fois favoriser l'éclosion de nids à terroristes.

Malgré tout, après une semaine d'hésitation, l'Otan frappait. C'est là la

seule certitude dans toute cette affaire. Les États-Unis, appuyés par la France et la Grande-Bretagne, ont lancé leur attaque contre quelques lieux clés de la chimie syrienne, selon leurs dires. Nous avouons avoir été un peu surpris, car nous pensions que l'opinion publique occidentale n'était plus suffisamment dupe, et que la Russie avait été suffisamment dissuasive.

Mais finalement, elle l'a été, car ces frappes se sont bien vite révélées un simple coup d'épée dans l'eau. Aucun dommage ne pouvait raisonnablement être causé directement contre les troupes russes présentes en Syrie. Les forces syriennes, qui ont eu une semaine pour se préparer, sont allées se mettre sous leur protection. Notamment, les aérodromes trop vulnérables ont été désertés, au profit de ceux où les Russes sont présents, soit aux en-

droits stratégiques. On ne sait pas au juste ce qui a été détruit. Il semble qu'à peine quelques blessés sont à déplorer et qu'aucun équipement militaire important, ou en tout cas décisif pour le succès de Bachar dans cette guerre, n'ait été touché.

Il apparaît dès lors plausible que cette attaque puisse être réduite à une opération de communication, dont le but était de montrer que les auteurs des frappes n'ont pas l'intention de se laisser faire sur la question syrienne. Mais si Trump a démontré qu'il avait de gros muscles, bien huilés, brillants, l'attaque qu'il a orchestrée est bien plus un aveu de son impuissance face à la Russie, dont il a fortement ménagé la sensibilité. Quant à Bachar el-Assad, il sait maintenant que le meilleur bouclier anti-missile, celui dont Saddam Hussein et Mouammar Kadhafi ne disposaient pas, est la présence des Russes dans son pays. Dans cette affaire, c'est bien à eux qu'a profité ce *coup de comm'*.

Jean-François Pasche

Du milliardaire suisse au milliardaire américain

Il y a quelque ressemblance entre Donald Trump et Christoph Blocher. La comparaison avait déjà été faite par des politiciens de gauche lors de la campagne présidentielle américaine de 2016, et c'est aussi ce qu'a défendu M. Stephen «Steve» Bannon lors de sa visite à Zurich, à l'invitation du conseiller national Roger Köppel et de la *Weltwoche*.

Steve Bannon, héraut de la révolution conservatrice américaine et de l'*alt-right*¹, a choisi la Suisse alémanique pour débiter son grand tour européen de conférences. Après avoir été directeur exécutif de la campagne de Donald Trump, puis conseiller stratégique à la Maison Blanche, Bannon sillonne désormais l'Europe pour apporter la bonne parole populiste aux nations.

Malgré son éloignement récent du président américain, Bannon continue de défendre sa politique et de croire en l'élan de ses idées à travers le monde². Une fois l'euphorie suscitée par le Brexit et l'élection de Donald Trump retombée, d'aucuns ont en effet considéré la défaite de Marine Le Pen à l'élection présidentielle française de 2017 comme la preuve de l'essoufflement de l'impulsion populiste en Occident. Néanmoins, hors du monde anglo-saxon, des pays comme l'Autriche, la Hongrie et la Pologne – l'Italie même récemment – restent sous l'influence de cette tendance politique.

Il est vrai qu'entre crise migratoire, terrorisme islamique et l'exemple d'une interprétation autoritaire du principe démocratique offert par l'Union européenne et par les gouvernements chinois, russe et turc, les partis populistes européens ont suffisamment de pain sur la planche.

Et si l'UDC suisse a bien pu faire office de pionnière pour ces mouvements, comme l'affirme Bannon, jusqu'à avoir directement influencé la campagne de Donald Trump, c'est que les thématiques portées par le populisme sont désormais librement discutées à l'inter-

national. La présence, lors de la conférence de Bannon à Zurich, de médias d'origines fort diverses – suisse et américaine bien entendu, mais aussi irlandaise ou chinoise – tend à confirmer cet état de fait.

Reste qu'il ne faut pas confondre le desserrement salutaire de l'étau du politiquement correct – bien plus lâche de nos jours que dans les années 1990 et 2000, grâce entre autres au populisme – et l'existence d'une véritable révolution, politique et surtout institutionnelle, durablement incarnée par les mouvements populistes. Cette inclination politique est encore par trop factice, légère et soumise aux aléas électoraux pour représenter une tendance pérenne affectant les démocraties occidentales: qui peut dire aujourd'hui si le prochain président américain ne sera pas un Justin Trudeau en pire?

Comme Christoph Blocher et Donald Trump, Steve Bannon est un homme d'affaires et un politicien. Mais en tant que journaliste et homme de médias, son domaine d'action principal est cette zone grise, cette ligne de démarcation floue, censée séparer le monde politique du monde médiatique – lieu du mensonge et de la compromission, lieu aussi de toutes les luttes dans les démocraties de marché et d'opinion qui sont les nôtres, à l'heure des médias de masse et des réseaux sociaux.

Entre propagande traditionnelle et combat métapolitique, il faut malgré tout prendre la pleine mesure des travaux des personnalités populistes – journalistes, publicistes, vidéastes, éditorialistes – et de leurs victoires.

Lionel HORT

¹ «Alt-right» pour droite alternative, sorte d'extrême-droite bariolée à l'américaine, très présente sur internet.

² Voir à ce propos *La Nation* n° 2052, septembre 2016, Lionel Hort, «Etat des lieux du populisme».

Occident express 4

Notre voisin de palier est un pope. Son nom est Milan Mladenović, ce qui prête à rire. Car c'est aussi le nom d'un chanteur de rock des années huitante. Notre agent immobilier, lui, s'appelle Slobodan Milošević. Je n'ai pas besoin d'éclairer les lecteurs sur l'homonymie qui accable ce brave homme. Je connais plusieurs Marko Petrović et plusieurs femmes sont les exactes homonymes de mon épouse – sans l'égaliser pour autant. Septante-cinq ans de communisme, de guerres, de dictature et de dislocation n'ont pas encouragé beaucoup d'étrangers à contribuer au bain génétique national. Cette homogénéité ethnique constitue une des différences majeures avec la (très récente) diversité de l'Europe occidentale. Il règne ici comme un air de famille partout sur les boulevards. Cela se traduit notamment par le mot «nôtre» que l'on substitue systématiquement au mot «serbe». Novak Đoković est «notre» joueur de tennis. Il n'est pas rare que l'on m'interroge: «Es-tu des nôtres?» Ce qui signifie: «As-tu des origines

serbes?» Il m'arrive de trouver cet entre-soi un peu asphyxiant. D'un autre côté, résidant dans un quartier privilégié du centre de Belgrade, mon immeuble est (encore!) habité par des retraités, des familles nombreuses, un employé de sécurité, un pope ou un avocat international: ce qu'on perd en mixité ethnique, on le gagne ici en mixité sociale. Cette dernière est monochrome, mais la première est souvent monotone. Ayant vécu à Paris et à Londres, j'ai souvent été frappé de n'y être surtout entouré que de variations de moi-même – des jeunes cadres éduqués, polyglottes et ambitieux. Seuls nos lieux de naissance et notre couleur de peau nous distinguaient. Or je viens d'acheter un appartement dans cet immeuble belgradois. Cet achat a permis à la femme qui y vivait de garantir sa retraite, mais en-dehors de ce quartier. J'annonce et j'apporte cette occidentalisation expresse, attendue autant que redoutée. Je suis le remède autant que le poison.

David Laufer

Programme des Entretiens du mercredi

La saison d'été des Entretiens du mercredi approche déjà de son terme, mais de nombreux sujets seront encore traités avant la pause estivale. Au programme du mois de mai, des sujets juridiques tantôt historique, d'actualité ou de prospective. A mercredi prochain!

Prochains rendez-vous:

- 2 mai 2018:** La situation sécuritaire à Lausanne, avec M. Xavier de Haller
- 9 mai 2018:** Le droit animalier, avec M. Jean-François Pasche
- 16 mai 2018:** Le notariat et les nouvelles technologies, solutions fédérales et/ou cantonales, avec M. Philippe Bosset

Pl. Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

On nous écrit :

Vous décrivez dans *La Nation* du 30 mars 2018 la situation hypothétique d'un propriétaire face à l'application de la loi sur l'aménagement du territoire dans le canton de Vaud.

Vous prenez comme exemple le bâtiment que « Jean-François, propriétaire » possède au centre du village et pour lequel une zone réservée édictée par la commune empêcherait une transformation pour créer des surfaces habitables supplémentaires. Cet exemple fictif ne correspond à notre connaissance à aucune situation effective. Le Service du développement territorial (SDT) n'a en tout cas jamais instauré ni demandé à une commune d'instaurer une zone réservée qui ait ce genre d'effet. Le règlement-type de zone

réservée présenté sur le site Internet du SDT propose d'ailleurs la formulation suivante : « Les rénovations, transformations des bâtiments existants peuvent être autorisées dans les limites des volumes existants, pour autant qu'ils n'augmentent pas les surfaces habitables de façon disproportionnée. »

Dans les faits, les zones réservées prévoyant une augmentation des surfaces habitables dans les limites déjà prévues par le règlement communal ont toutes été approuvées par le Département du territoire et de l'environnement. Ainsi, les zones réservées édictées par les communes n'empêchent pas l'augmentation des surfaces habitables dans les anciennes fermes à l'intérieur de la zone à bâtir. De

la même manière, il n'est pas demandé aux communes de réduire ces possibilités au moment de la révision de leurs plans d'affectation.

Patrick Genoud,
conseiller en communication, Service du développement territorial

Dans sa réponse, le Service du développement territorial affirme que les zones réservées édictées par les communes n'empêchent pas l'augmentation des surfaces habitables dans les anciennes fermes à l'intérieur de la zone à bâtir.

Cela ne semble pas correspondre au règlement-type de la zone réservée auquel se réfère l'autorité cantonale. Ce règlement-type, repris par de nombreuses communes obligées de réduire leurs zones à bâtir, prévoit en effet que les transformations des bâtiments existants peuvent être autorisées dans les limites des volumes existants, mais seulement « pour autant qu'elles n'augmentent pas les surfaces habitables de façon disproportionnée ».

Que faut-il entendre par là ? C'est en tous les cas une limite qui va au-delà des contraintes du règlement communal existant puisqu'il aurait alors été possible d'écrire « pour autant qu'elles n'augmentent pas les surfaces habitables autorisées par le règlement communal ».

Le SDT a décidé, sous l'égide du Département du territoire et de l'environnement, que la réduction des zones à bâtir devait se faire uniquement selon le critère du nombre d'habitants de chaque commune. Les critères du mitage du territoire ou de la situation des parcelles situées en périphérie des zones bâties n'entrent pas vraiment en ligne de compte pour le moment. On admettra qu'il s'agit de notions plus difficiles à manier.

Il ne reste plus qu'à espérer, pour les communes et les propriétaires concernés, que le Service du développement territorial ne fera pas usage de son pouvoir d'appréciation de « façon disproportionnée ».

J.-M. Henny

Une grève incompréhensible

Le temps nécessaire à la fabrication et à la diffusion de notre journal de bénévoles rend difficile le commentaire de l'actualité, lorsque des événements se produisent entre le délai rédactionnel (lundi soir) et la publication (vendredi). Mais si nous ne pointons pas maintenant (avec donc les réserves qui s'imposent) ce qui nous semble constituer une grave anomalie – une grève incompréhensible prévue pour mardi 24 avril – qui le fera ?

Il s'agit d'une grève annoncée par le Syndicat des services publics en appui à des éducateurs d'enfants migrants. Ces éducateurs critiquent le système d'encadrement des mineurs migrants non accompagnés, réclament davantage de spécialistes et une égalité de traitement entre les jeunes adultes placés sous la responsabilité de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants, et les mineurs dont se charge le Service de protection de la jeunesse. On voit que l'affaire n'a pas de rapport direct avec les conditions de travail ; il s'agit bien plutôt d'une grève politique.

Leurs demandes ne se heurtent pas à un mur. Ils ont été reçus et entendus par deux conseillers d'Etat, Mme Amarelle et M. Leuba, accompagnés de leurs chefs de service. Selon une secrétaire syndicale dont *24 heures* rapporte les propos, Mme Amarelle

était « à l'écoute, elle avait de nombreuses questions très constructives ». Si l'Etat souligne, par la bouche de M. Leuba, que le taux d'encadrement des mineurs non accompagnés est, dans le Canton de Vaud, le plus généreux de tous les cantons romands, il n'exclut pas certaines modifications, dont quelques-unes sont d'ailleurs déjà en cours. On voit qu'il n'y a pas de blocage justifiant éventuellement un arrêt de travail.

La grève, en droit suisse et vaudois, ne peut être admise qu'en *ultima ratio*, lorsque toutes les tentatives de négociations se révèlent vaines. Ici, c'est apparemment loin d'être le cas. L'organe cantonal de conciliation a-t-il été saisi ? A-t-il délivré un acte de non-conciliation ? Si oui, sur quels points la conciliation aurait-elle échoué ? Au moment où ces lignes sont remises à l'imprimeur, on n'en sait rien. Si des faits nouveaux apparaissent, nous reviendrons sur le sujet.

Lors d'une grève précédente à l'Etat de Vaud – dans un tout autre secteur – nous avons posé ces questions au Bureau d'information cantonal, sans jamais obtenir de réponse. S'efforce-t-on, au pays du compromis dynamique, de cacher un laxisme coupable face à la grève ?

J.-F. Cavin

Chefs d'orchestre suisses sur France Musique

Deux chefs suisses ont eu l'honneur d'être programmés sur France Musique, et cela, hasard des programmes radio, sur trois jours consécutifs. Il y a d'abord eu, dimanche après-midi 8 avril, une émission de deux heures consacrée à Armin Jordan dirigeant l'Orchestre philharmonique de Radio France dans des œuvres de compositeurs aussi divers que Franz Schmidt, Dmitri Chostakovitch, Richard Strauss, Ernest Chausson ou encore Alexander von Zemlinsky. Ensuite, ce fut au tour d'Ernest Ansermet d'être au programme de l'émission *Carrefour de Lodéon* lundi 9 et mardi 10 avril (de 16h00 à 18h00), avec évidemment son Orchestre de la Suisse Romande dans ce répertoire de musique française de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle qu'il affectionnait et qu'il a si

bien défendu. Pour l'anecdote, nous ne résistons pas au plaisir de transcrire les propos du présentateur au tout début de l'émission du lundi, propos à faire quelque peu sursauter les auditeurs helvètes : « Ansermet a étudié tous les instruments de cuivre qui composent une fanfare, ce qui lui a permis plus tard d'écrire un certain nombre de marches militaires pour les fanfares de l'armée suisse ; ça fait un peu sourire, mais il y a une forte armée, comme on le sait d'ailleurs, les hommes font leur service pratiquement toute leur existence... »

Ces émissions sont réécoutables en tout temps sur le site www.francemusique.fr, en cliquant d'abord sur l'onglet *Aujourd'hui*, puis sur *Choisir une journée*.

Fr. Monnier

Ces journalistes qui n'aiment pas le changement

L'état d'urgence a été décrété. Le son strident des sirènes d'alarmes résonne un peu partout. Chacun vérifie ses rations de survie en écoutant la radio, la mine inquiète, pour savoir à quel moment il faudra descendre aux abris. S'ils devaient voter aujourd'hui, les Vaudois et les Genevois plébisciteraient l'achat d'au moins deux cents Gripen, la suppression du service civil et le maintien de l'arme à domicile. Car l'heure est grave et la résistance doit s'organiser.

LE COIN DU RONCHON

Ce ne sont pas (encore) les petits hommes verts de Vladimir Poutine, ni les bombes cyniques de Bachar el-Asad, ni les missiles intelligents de Donald Trump ou ceux (bridés ?) de Kim Jong-un. Ce sont les journaux de Christoph Blocher qui arrivent ! Ou qui arriveront peut-être. On n'en sait encore rien, mais la menace est sérieuse. Le redoutable « tribun de l'UDC » a en effet décidé de vendre la *Basler Zeitung* au groupe Tamedia ; en échange, il a pris une participation de 50 % dans les deux journaux gratuits lémaniques *Lausanne-Cités* et *GHI*.

La *Basler Zeitung* – qui était devenue un des seuls quotidiens conservateurs en Suisse – rentre donc dans le rang bien sage et bien aligné de la presse de gauche *mainstream*. Mais cet aspect-là de l'affaire n'a aucun intérêt aux yeux des journalistes romands – presque tous employés par le même grand groupe de presse, il est vrai.

Ce qui les épouvante, en revanche, c'est l'idée que les rédactions de *Lausanne-Cités* et de *GHI* pourraient se retrouver « politisées » (a-t-on jamais vu, dans la presse romande, des articles

de presse refléter une quelconque orientation politique ?) et, surtout, qu'on risquerait de voir apparaître en Suisse romande un ou deux journaux qui ne se sentiraient pas obligés de dire la même chose que les autres ! On assisterait alors à... *l'anéantissement de la diversité de la presse* ! (La diversité de la presse, voyez-vous, c'est un peu comme la diversité culturelle de certains quartiers : tout le monde se connaît, tout le monde vient du même bled, tout le monde parle la même langue, et les marottes d'un seul d'entre eux – songez par exemple aux petites flatulences anti-policieuses du *Matin Dimanche* – se retrouvent immédiatement répercutées, sans la moindre distance critique, par l'ensemble des autres rédactions et par les camarades du service public.)

En résumé, nos gentils moutons qui nous assurent qu'ils ne sont pas de gauche redoutent de voir un loup de droite entrer dans leur confortable et douillette bergerie.

En fait de loups, il faut surtout espérer que ce ne seront pas des ânes. Il y en a hélas dans tous les partis, et *La Nation* ne s'est pas gênée de le dire lorsque l'UDC a récemment plaidé pour la fin du partenariat social et le retour à la lutte des classes. Pour avoir pointé du doigt cette incongruité, un rédacteur de notre journal s'est fait traiter de *gauchiste ne connaissant rien à l'économie réelle*... Mais alors, si même *La Nation* est un repaire de gauchistes – à défaut d'être un repère pour ces derniers –, il est d'autant plus urgent qu'une ligne éditoriale un peu plus conservatrice apparaisse en Suisse romande, afin d'y introduire un minimum de changement.

A bien y réfléchir, c'est précisément là le nœud du problème : les journalistes en place font de la *résistance au changement*. On ne leur a jamais dit que c'était très vilain ?